

SOLIVE

SOLIVE
IACKA SONO

35 avenue de la Gare - 13011 Marseille

SIRET : 42132973100044

<https://www.facebook.com/FREEVOX13>

<https://www.solive13.com/>

Nos démarches RSE

Le sujet environnemental n'a rien d'une nouveauté dans notre société.

Dès 2015, l'accord de Paris défini lors de la COP21 dessine les contours du défi écologique et des contraintes qui devront être respectées pour construire un modèle économique soutenable. Nous avons adapté notre vie d'entreprise comme une société de + de 500 employés avec des actions concrètes.

Voici les actions que nous menons au quotidien dans notre société :

– Diminuez la consommation d'énergie dans nos locaux :

Depuis 2017, notre entreprise est équipée d'un éclairage led, que ce soit dans nos bureaux ou dans notre local de stockage. Nous constatons une baisse de la consommation d'énergie depuis l'installation de ces éclairages.

– Sensibilisez nos collaborateurs sur les bonnes pratiques

En tant que personne morale, notre entreprise a une responsabilité sociale. Chaque jour, des techniciens différents se rendent dans nos locaux. Cela s'applique aussi pour nos salariés à temps plein.

Nous diffusons oralement ou via des affiches installées dans chaque pièce des messages comme :

- Éteindre la lumière quand on quitte une pièce
- Fermer les robinets
- Éteindre les écrans d'ordinateurs après utilisation,
- Doser l'usage du chauffage et de la climatisation
- Trier ses déchets ou encore privilégier le réutilisable au jetable lors des pause-café
- Recyclage des dosettes alu de café

– Encouragez l'usage des transports en commun

De toute évidence, le transport est un de nos premiers axes de travail. Dans cette optique, une des solutions les plus accessibles est d'encourager nos techniciens à l'utilisation des transports en commun. Pour cela, SOLIVE participe à hauteur de 50%, de la prise en charge d'un ticket de transport en commun. Nos techniciens et nos employés à temps plein, sont aussi sensibilisés au covoiturage pour ceux qui le peuvent. En effet, nous organisons aussi nos plannings en fonction de ce critère afin de favoriser le covoiturage de nos techniciens.

Nos démarches RSE

– Autorisez le télétravail

Alban JUSTINESY est responsable de projet. Dans sa fonction, il n'est pas nécessaire que celui ci se rende quotidiennement à nos bureaux. Par conséquent, il est en télétravail depuis septembre 2019, à hauteur de 3 jours par semaine.

– Diminuez les déplacements pros avec la visioconférence

À l'heure du digital, et depuis la crise sanitaire, de plus en plus de clients souhaitent établir des rdv via visio, en lien avec les distanciations physique. Nous favorisons donc, les rdv en visio conférence via TEAMS ou ZOOM.

2 avantages à cela : non seulement Nous réduisons notre empreinte carbone mais nous gagnons aussi un temps énorme à nos équipes. De la même façon, nous baissons nos coûts de déplacement et nous évitons les impondérables tels que les retards, les pannes, les accidents ou les grèves.

– Le papier

Le papier étant le déchet de nos bureaux le plus important, Depuis maintenant plusieurs années, nous utilisons des brouillons et des versos pour la prise de note.

Nous achetons également du papier écoresponsable. Certifié Norme Européenne

- L'utilisation de logiciel sans impression

Depuis 4 ans, nous utilisons « MOVINMOTION » une plateforme dématérialisée, pour la gestion administrative et financière des salariés de SOLIVE et des intermittents du spectacle. Cette application web permet de :

- Signer les contrats en ligne pour tous les intermittents du spectacle
- Stocker les contrats, bulletins de paie, AEM et bordereau congés spectacle sur un espace sécurisé,

Ce logiciel répond aux normes environnementales, puisque, tous les contrats, les bulletins de salaire, les attestations diverses sont disponibles sur l'application et évite donc l'impression sur papier de manière impromptue.

- Le recyclage de nos moquettes

Les moquettes et cotons grattés utilisées sur nos prestations événementielles, sont recyclés et déposés au centre de tri VEOLIA situé au 115 Boulevard de la Millière, 13011 Marseille. Ce centre de tri est à 1km de nos bureaux. Ce qui réduit aussi le déplacement en termes de pollution.

Voici un exemple de bénéfices du recyclage de la moquette :

Recycler 100 m2 de moquette permet de détourner environ 243 kg de moquette des décharges, d'économiser 193 litres de pétrole et évite l'émission d'environ 445 kg de CO2 dans l'air (l'équivalent d'un trajet en voiture de 1600 km). Le recyclage de la moquette permet de créer des emplois locaux "verts"¹²

Nos démarches RSE

- Un chauffage ciblé

Absence de chauffage ou de climatisation de la zone de stockage de 600 m2

- Achat de véhicule propre

En novembre 2020, nous avons fait l'acquisition d'un véhicule 100% électrique pour limiter les Gaz polluant lors des trajets. Nous projet dans les années à venir, est de renouveler notre flotte de camion en 100% électrique. A ce jour, aucune technologie nous le permet.

- Sélection de fournisseurs

Nous sommes menés à commander de la marchandise pour nos prestations. Cette marchandise est commandée exclusivement sur le sol EUROPEEN ou FRANÇAIS. En effet, faire venir de la marchandise en dehors de cette zone, engendre beaucoup de pollution, ce qui va à l'encontre de notre politique RSE.

- Commande en flight case

La commande en flight case, est primordiale, en effet, cela limite l'utilisation de carton, de papiers, de plastiques... la marchandise arrive dans nos locaux déjà emballée pour une utilisation à l'instantané

- L'utilisation de la LED

D'un autre temps, tous les projecteurs lumières, étaient équipés d'ampoules simple, ou d'ampoules à halogène. Le filament de tungstène incandescent est placé dans un tube en quartz contenant des gaz halogénés (iode et brome) à haute pression. Ces gaz, nocifs et polluants, permettent notamment de chauffer le filament à une température plus élevée que l'ampoule à incandescence classique.

Nous avons remplacé tous notre matériel équipé d'ampoule halogène, par de la LED. Les ampoules LED sont aujourd'hui les ampoules recommandées car elles consomment très peu d'électricité pour un excellent rendement lumineux. Elles durent 8 à 10 fois plus longtemps et consomment 4 à 5 fois moins d'énergie pour un éclairage équivalent.

Cependant, leur prix d'achat est plus élevé que celui des lampes halogène compactes, mais leur durée de vie bien plus longue. Elles sont donc plus rentables et plus écologique.

Nos démarches RSE

- Le recyclage de piles usagées

Dans notre métier, nous sommes menés à utiliser pour 95% des prestations, des piles pour micros HF / télécommandes etc... Nous estimons l'utilisation de 2100 piles par an. Depuis maintenant 5 ans, nous déposons une fois par mois, notre collecte de pile usagée dans un centre de tri et de collecte à 1km de nos bureaux. Ces piles sont collectés par un Eco-Organisme appelé « COREPILE » .

Pour 1 tonne de piles et batteries recyclées, on récupère ainsi 420kg de zinc et composés de zinc, 260kg d'alliages à base de fer et nickel et 100kg de métaux divers comme le cobalt ou le plomb. Ces métaux sont ensuite réutilisés pour la fabrication d'objet de la vie courante comme des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable, des bornes anti-stationnement, des articles de quincaillerie, des tôles de voitures, des coques de navires ou encore de nouvelles batteries (nickel) ou des composés pour panneaux photovoltaïques (Cadmium).

Pour conclure, voici les actions que nous pourrons réalisés en faveur de la diminution du bilan carbone durant les déplacements, lors des différentes opérations prévues au marchés et toutes les actions menées en faveur du développement durable :

1 > Encouragez l'usage des transports en commun

2 > Diminuez les déplacements pros avec la visioconférence

3 > L'utilisation de logiciel sans impression

4 > Le recyclage de nos moquettes

5 > - Sélection de fournisseurs

6 > Commande en flight case

7 > L'utilisation de la LED

8 > Le recyclage de piles usagées